

## Les épices à Bourbon, aux Seychelles et à Cayenne

Le 15 juillet 1772 - Poivre au ministre

-----

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 91, dossier Cordé, vue 387.

Mérites de Cordé qui revient de l'expédition aux Moluques. Expédié à Bourbon puis aux Seychelles pour y apporter les épices, il ira ensuite à Cayenne pour la même raison.

=====

Colonies Isle de France

15 juillet 1772

Officiers de la Marine de la Compagnie

N°69. Cordé

Monseigneur,

M. Cordé ci-devant lieutenant dans la marine de la Compagnie des Indes vient de commander la corvette du Roi *Le Nécessaire* dans l'expédition faite aux îles Philippines et aux Moluques sous les ordres de M. le Ch. de Coëtivi, capitaine de la flûte *l'Isle de France* et commandant en chef ladite expédition.

M. Cordé est un officier de mer très instruit, qui joint à beaucoup d'honnêteté et d'intelligence dans son métier une grande ardeur pour le service. MM. Provost et de Coëtivi, m'ont rendu au retour de la campagne, les témoignages les plus avantageux de la conduite qu'a tenue M. Cordé. Il s'est prêté en toute occasion avec un zèle admirable à tous les différents besoins du service, il nous a apporté ici dans sa petite corvette son chargement de plants et de graines dans un état de conservation singulier.

C'est M. Cordé que j'ai chargé de transporter à l'île de Bourbon d'abord, puis aux îles Seichelles, les plants et graines des deux épiceries fines dont il nous avait lui-même apporté ici une partie. Il est actuellement aux îles Seichelles, où je compte beaucoup sur ses soins pour l'établissement de culture que je fais faire dans la plus grande de ses îles. Il ne doit revenir ici qu'après avoir aidé avec tout l'équipage de son bâtiment, l'établissement que j'ai envoyé faire sur cette île.

Ce sera le même M. Cordé qui transportera à Cayenne les plants et graines que j'ai réservé ici en conséquence de vos ordres pour cette destination.

J'espère, Monseigneur, que des services aussi multipliés rendus de la part de M. Cordé lui mériteront vos bontés et votre protection.

Je suis avec un très profond respect

Votre très humble et très obéissant serviteur.

[Signature autographe :] Poivre

A l'Isle de France le 15 juillet 1772

\* \* \*